

d'Angleterre à se reconnaître son vassal, il pouvait encore disposer de l'empire et s'écrier, comme l'orgueilleux Boniface VIII : « Je suis empereur et pontife. » Mais, soit générosité, soit politique, ses dispositions ne furent point changées envers Frédéric, et celui-ci parvint sans opposition au trône d'Allemagne sous la protection du pape. Innocent III ne négligea cependant point les intérêts du Saint-Siège ; car il exigea la cession du royaume de Naples et de la Sicile, dont Frédéric avait hérité de Constance, sa mère. Il obtint en outre de l'empereur la promesse formelle de partir pour la croisade d'Orient. Celui-ci ne se croyait sans doute point libre, lorsqu'il souscrivit à ces engagements onéreux, et qu'il étaient imposés injustement, puisque le pontife, en l'élevant au trône d'Allemagne, ne lui faisait qu'une juste restitution ; aussi, à peine fut-il reconnu empereur, qu'il donna le royaume de Naples à son fils Henri, et ne voulut pas prendre part à la croisade contre les infidèles. Les divisions qui éclatèrent alors entre Frédéric et Innocent III continuèrent sous Honorius, successeur de ce dernier. Cependant l'empereur se disposait à entreprendre par ambition ce qu'il avait refusé aux instances des papes. Ayant épousé Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, il résolut de dépouiller son beau-père de ce royaume, et de se faire couronner roi de cette contrée. Il s'embarqua pour l'Orient (1) peu de mois après l'avènement de Grégoire IX, successeur d'Honorius. S'étant arrêté à Otrante pour rassembler le reste de ses troupes, le climat fiévreux de ce pays décima son armée, et lui-même tomba malade ; il renonça alors à son voyage, et se fit conduire aux bains de Pozzuoli pour rétablir sa santé. Le

manière des apôtres, dire qu'il n'était permis en aucune façon de jurer ou de tuer, et en cela surtout qu'ils assuraient que le premier venu d'entr'eux pouvait, en cas de besoin et pour urgence, consacrer le corps du Christ, sans avoir reçu les ordres des mains de l'évêque, pourvu toutefois qu'il portât sandales. »

(1) 8 septembre 1227.